



Il est géré par une association locale, les amis du verger du Moulin du Cher.

Aujourd'hui c'est 22 variétés de châtaignes, 14 variétés de prunes, 5 variétés de cerises, 5 variétés de poires variétés de pôires variétés de poires et pas moins de 90 variétés de pommes.

Le verger conservatoire est constitué de pommiers, poiriers, pêchers. Près pruniers, cerisiers, noyers, pêchers. Près de 160 arbres porteurs de 150 variétés.

Le Moulin du Cher accueille deux espèces d'intérêt communautaire: Le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées. Depuis 1992, leurs effectifs en période de reproduction n'ont pas cessé d'augmenter. Ces deux espèces sont devenues rares aussi bien à l'échelle du Limousin qu'à l'échelle nationale. En effet, seuls 16 sites de mise bas comptent plus de 200 individus de Grand Rhinolophe, et ces 16 sites rassemblent à eux seuls la moitié des effectifs reproducteurs connus en France. Cela contère à ces sites, dont celui du Moulin du Cher, une responsabilité particulière quant à la pérennité de cette espèce dans notre pays.

Les nichesses du site

Statut et règlementation

Le Moulin du Cher est inscrit à l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique. Il est inclus dans la ZNIEFF de type 1 "Site à Chauves-souris : Moulin du Cher (vallée de la Corrèze)", n°479. Cette ZNIEFF s'étend au-delà du moulin en lui-même, et recouvre 31 ha de part et d'autre de la Corrèze au sud de celui-ci.

Cette ZNIEFF est elle-même incluse dans la ZNIEFF de type 2 n°455 "Vallée de la Corrèze", qui recouvre 1939

En 2009, le CREN Limousin a proposé le site du Moulin du Cher comme future Réserve Naturelle Régionale (RNR) auprès du Conseil Régional du Limousin.

Le statut de classement de sites naturels en Réserve Naturelle Régionale (RNR) est un statut français, défini par la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002. La compétence de classement des Réserves Naturelles Régionales est désormais confiée au Conseil Régional.

Le CREN Limousin

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin a été créé par la volonté des Associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe des espaces naturels. Le CREN est géré par un Conseil d'administration pluridisciplinaire qui dispose d'un Conseil scientifique composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre.

Le CREN dispose d'une équipe salariée actuellement composée de 28 personnes (2010).

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du CREN. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le CREN met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée. Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion. Il établit alors un plan de gestion nécessaire à la conservation des milieux naturels et des espèces à forte valeur patrimoniale. Ce plan, valable 5 ans, permet de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...). Ensuite le CREN évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes. Et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt qu'il y a à le conserver, le CREN propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du

Le CREN est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de réinsérer dans le tissu économique local les espaces naturels qu'il a en gestion. Une cinquantaine d'agriculteurs sont partenaires sur nos sites. Nous en avons aidé trois à s'installer en 2009 et 2010.

Le CREN est membre de :







Le Moulin du Cher est implanté sur la commune de Sarran, à 10 kilomètres à l'Ouest d'Egletons de Sarran, à 10 kilomètres à l'Ouest d'Egletons de Sarran, à 10 kilomètres. Situé sur le flanc Sud du Plateau de Millevaches, son altitude oscille entre 510 et 550 mètres. Au moulin est annexé 3,078 ha de terrain constitué de deux parcelles situées de part et d'autre tué de deux parcelles situées de part et d'autre du chemin départemental 142.

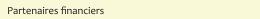
Stitnabilb athes



SPACES

NATURELS

du LIMOUSIN











Historique du site

Le 23 octobre 1992, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin entreprend sa première action en termes de sauvegarde et de préservation des espèces remarquables. Il acquiert un moulin au bord de la Corrèze à Sarran (département de la Corrèze) et environ trois hectares de terrain. L'intérêt majeur de ce site, le Moulin du Cher, est la présence de la plus grande colonie de chiroptères connue en Limousin, rassemblant le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) et le Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus), deux espèces rares et protégées au niveau national et européen. Or, cette colonie était menacée de disparition par l'effondrement progressif de la toiture du moulin où elle gîte.

Par ailleurs, en raison de la présence de prairies naturelles non-pâturées, et sous l'impulsion de plusieurs adhérents du CREN, un verger conservatoire a été implanté sur une des prairies du site du Moulin du Cher.

Intérêt du site. Pourquoi le gérons-nous?

L'acquisition du Moulin du Cher a été motivée par la nécessité de restaurer la toiture de celui-ci afin de maintenir les colonies de reproduction du Grand Rhinolophe et du importance sont connues. Aussi, c'est ce caractère exceptionnel qui a fait l'objet de la Par ailleurs, depuis 1992, pous avents.

Par ailleurs, depuis 1992, nous avons pu constater que le Moulin du Cher était devenu le site « refuge » des colonies de reproduction de Murin à oreilles échancrées et de Grand Rhinolophe, en raison de la destruction des gîtes de reproduction périphériques. Le dérangement et du Cher.

Les actions de gestion

Plusieurs actions ont eu lieu depuis 1992 sur le site du Moulin du Cher. Tout d'abord la réfection de la toiture du Moulin dès l'hiver 1993. Depuis les effectifs n'ont pas cessé de progresser en période de reproduction notamment parce que le Moulin du Cher fait office de refuge pour les différentes colonies périphériques qui petit à petit disparaissent.

Les actions de gestion concernent également les alentours du Moulin. La fauche tardive sur la prairie et la lande chaque année permet le maintien des différents cortèges de plantes des pelouses acides et des landes. Cela permet également à nombre d'insectes de pouvoir effectuer leur cycle de reproduction en toute quiétude.

Enfin, le verger conservatoire permet de conserver les variétés locales des différentes espèces d'arbres fruitiers cultivées en Limousin. Au-delà de cette conservation, c'est aussi une école pour l'association « les amis du verger du moulin du Cher » pour apprendre à greffer, à tailler les arbres et savoir reconnaître les différentes variétés de fruits.

Bâtiments Forêt de feuillus Forêt mixte Landes Mare **Prairies** Rivière Verger Chemin Moulin Four à pain Maison du meunier et grange Verger conservatoire mètres Réalisation CREN Limousin - 2010 Sources IGN BD Ortho 2004

Espèces emblématiques

Le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)

Un des principaux intérêts du Moulin du Cher est d'offrir aux grands rhinolophes différents niveaux de température ambiante qui correspondent à leurs besoins divers. -Ainsi, dans le canal de sortie des eaux, se trouvent :

- des femelles immatures,
- quelques mâles et des femelles gestantes en hypothermie (quand la température extérieure est fraîche).
- les femelles gestantes et/ou allaitantes, quant à elles, se trouvent sous les combles.

Si le Grand Rhinolophe peut vivre plus de 35 ans, la première mise-bas a lieu à l'âge de 4-5 ans.

Après la sortie crépusculaire, le Grand Rhinolophe chasse en sous-bois les gros insectes (hannetons, bousiers, papillons).

papillons).

Il hiberne de septembreoctobre à avril dans des
grottes, des caves
situées en général dans
un rayon de 20-30 km
autour du gîte d'été.
Actuellement, les gîtes
d'hiver de la population du
Moulin du Cher sont encore
inconnus.

Le Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus)

Espèce rare en Limousin, le Murin à oreilles échancrées est surtout présent en Corrèze (100 % de la population reproductrice et 97 % des effectifs hivernants).

A l'instar du Grand Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées utilise les différents niveaux du moulin selon son métabolisme.

Les Murins à oreilles échancrées chassent de façon privilégiée le long de la ripisylve d'aulnes, les broussailles d'épineux et les taillis de chênes.

Cette espèce a un régime alimentaire très spécialisé, et se nourrit principalement d'araignées.

Depuis 1992, ses effectifs au Moulin du Cher n'ont pas cessé de progresser attestant ainsi de la qualité et de l'intérêt stratégique de ce site.